

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
\\ Île-de-France

Rapport d'activité

2023

cadecsif
cadecsif

Cofac
Île-de-France

rajep
Île-de-France

COMITÉ NATIONAL
DES
COMITÉS
RÉGIONAUX
ET LOCAUX
CROS
ÎLE-DE
FRANCE

graine île-de-france

ILE-DE-FRANCE
la ligue de
l'enseignement
« un(e) pour tous(e)s, partout »

UNAT
le service des hommes et des territoires

URIOPSS
Île-de-France

Solidarité
Femmes
Fédération Nationale
Union Régionale Île-de-France

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France est l'instance représentative et le porte-voix des dynamiques associatives. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, à l'échelle régionale. C'est un lieu d'interlocution politique indépendant qui œuvre à diffuser les principes et valeurs des associations.

Le Mouvement associatif a pour objectifs de :

- **Promouvoir la vie associative dans sa diversité**
- **Représenter le monde associatif en région**
- **Favoriser la reconnaissance pleine et entière des associations par les pouvoirs publics**

Sommaire

.....

| | |
|--|-----------|
| Les dynamiques associatives en Île-de-France | 4 |
| Le Mouvement Associatif d'Île-de-France | 6 |
| Les membres..... | 6 |
| La gouvernance..... | 7 |
| Ressources humaines..... | 8 |
| Les finances..... | 8 |
| Faire reconnaître le monde associatif comme un corps intermédiaire à part entière | 9 |
| Les Collèges Départementaux Consultatifs (CDC) et la Commission Régionale Consultative (CRC) pour les FDVA 1 et 2..... | 9 |
| Le Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER)..... | 10 |
| La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)..... | 10 |
| Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)..... | 10 |
| Promouvoir une vie associative qui vise à développer des projets d'intérêt général sans finalité lucrative et en être le porte-parole | 11 |
| Les outils de communication..... | 11 |
| Plaidoyer pour la vie associative..... | 13 |
| Les liens entre les associations et le milieu universitaire..... | 15 |
| Proposer des outils pour renforcer l'appui à la Vie Associative et améliorer l'efficacité des membres | 16 |
| Le portail régional de formation des bénévoles..... | 16 |
| Appui au numérique associatif..... | 18 |
| Guid'Asso..... | 19 |

Les dynamiques associatives en Île-de-France

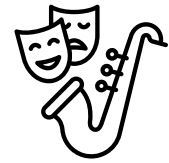
Les associations d'Île-de-France jouent un rôle essentiel dans la dynamique et la cohésion sociale du territoire. Elles agissent et innovent au service de l'intérêt général, en contribuant à la vitalité des espaces urbains, périurbains et ruraux, offrant ainsi à tous la possibilité de participer à la vie de la cité. Riches de leur diversité, créatrices d'emplois, génératrices d'activités, elles sont indispensables au développement de la région.

243 000
associations
actives



+ 12 270/an
nouvelles
associations

en particulier dans
les domaines



- ↳ de la Culture (+24%)
- ↳ de l'Entraide (+17%)
- ↳ du Social (+11%)
- ↳ du Sport (+10%)

2,1 millions
de bénévoles



17% des franciliennes et franciliens

La part de bénévoles dans la population retrouve le niveau d'avant crise sanitaire



90% des associations portent leurs actions uniquement grâce au bénévolat !



31%
des bénévoles
a moins de 35 ans*

Depuis 2019, les courbes d'évolution de la part en âge des bénévoles associatifs s'opposent : celle des moins de 35 ans augmente tandis que celle des plus de 65 ans diminue.

Et par département ?



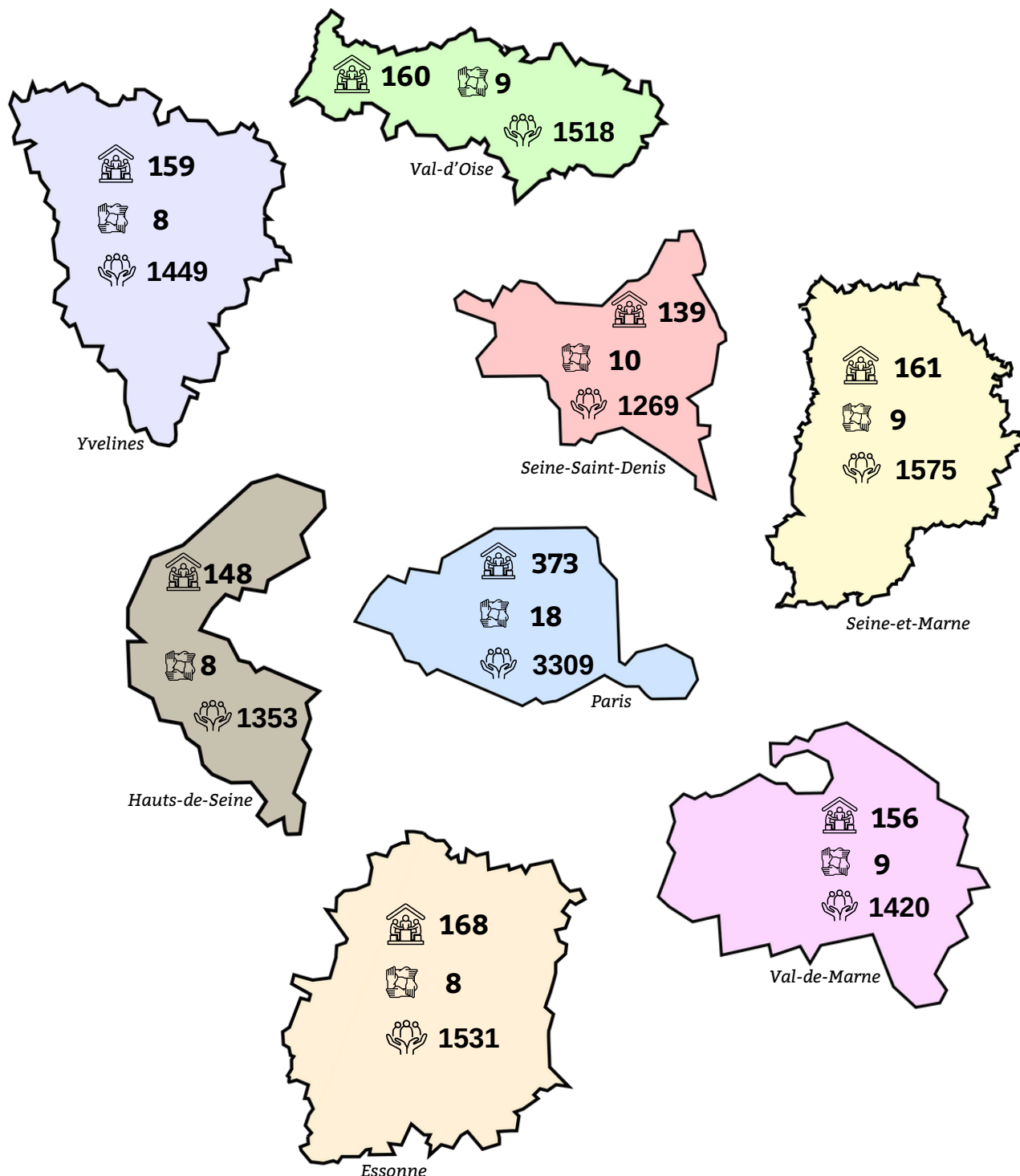
Nombre d'associations pour 10 000 habitant-e-s



Nombre de créations d'associations pour 10 000 habitant-e-s



Nombre de bénévoles pour 10 000 habitant-e-s



Les données présentées sur cette double page sont reprises ou calculées à partir des chiffres et des études publiées par Recherches & Solidarités et notamment : "Associations en région - repères et chiffres clés" et "La France et le bénévolat en 2023"

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France

Les membres

Les membres du Mouvement Associatif d'Île-de-France sont des **coordinations régionales associatives**. Elles sont membres d'une structure nationale qui représente un secteur d'activité ou des associations partageant le même intérêt, et en sont la représentation à l'échelle de l'Île-de-France.

Nos membres représentent **une diversité de secteurs d'activités** : éducation populaire, sanitaire, social, tourisme, sport, culture, droits des femmes ...



9 membres



En 2023, l'URSF nous a rejoint !

Réseau d'associations franciliennes spécialisées dans l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants, il permet la mutualisation de projets, d'outils et de compétences et porte un plaidoyer pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Perspectives 2024

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France poursuit un élargissement nécessaire pour une plus grande diversité de regards sur les enjeux associatifs actuels ou à venir.

La gouvernance

1

Assemblée Générale

5

réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de personnes désignées par les membres pour les représenter.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins 4 fois par an.

| |
|--|
| Laurent Delattre – CRAJEP Île-de-France <i>(suppléante : Cécile Sajas)</i> |
| Jacques Guénée – COFAC Île-de-France <i>(suppléant : Étienne Gruss)</i> |
| François Henrion – UNAT Île-de-France |
| Michel Jomin – CROS Île-de-France |
| Ève Lacassagne – GRAINE Île-de-France |
| Éric Marchandet – URIOPSS Île-de-France |
| Viviane Monnier – URSF Île-de-France |
| Céline Recchia – CADECS Île-de-France |
| Robert Turgis – La Ligue de l'enseignement Île-de-France <i>(suppléant : Éric Forti)</i> |

Le bureau

Président : Robert Turgis
Vice-Président : Michel Jomin
Vice-Président : François Henrion
Trésorier : Laurent Delattre

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France est membre régional du Mouvement Associatif national, composé en 2023 de **37 coordinations, groupements, collectifs et associations nationales** et de **13 membres régionaux**.

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France participe aux conférences des régions mensuelles pour échanger sur le développement des projets sur nos territoires respectifs, représenté par François Henrion, Robert Turgis et Cécile Afanyan.

Ressources humaines



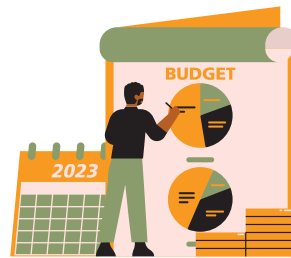
Pour agir, le Mouvement Associatif d'Île-de-France s'est appuyé en 2023 sur :

une cinquantaine de bénévoles

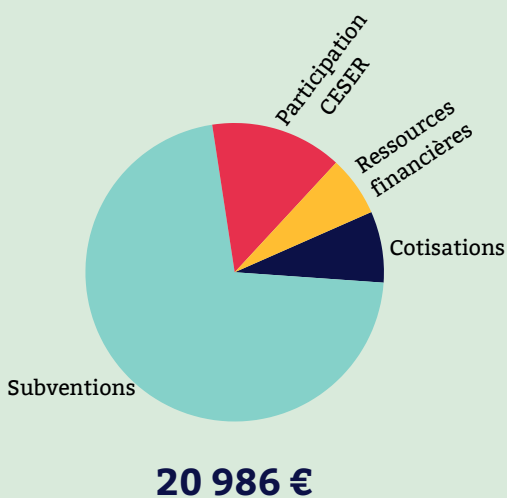
1 salariée mise à disposition (0,2 ETP)

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France est passé de 2 missions déléguées en 2022 à 1 mission déléguée en 2023 et a fait le choix de s'orienter vers l'embauche d'une personne dès 2024 pour développer ses projets.

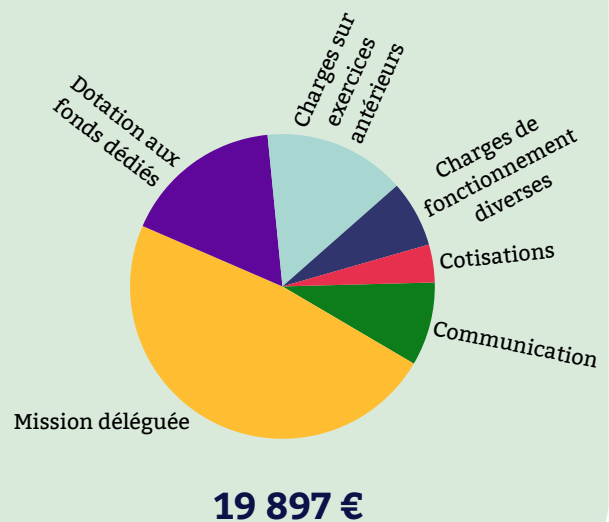
Les finances



Les produits



Les charges



Faire reconnaître le monde associatif comme un corps intermédiaire à part entière

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France siège dans plusieurs espaces consultatifs ou collaboratifs pour faire entendre la voix des associations, les représenter et les défendre.

Les Collèges Départementaux Consultatifs (CDC) et la Commission Régionale Consultative (CRC) pour les FDVA 1 et 2

Les CDC et CRC sont composés de représentant·e·s de l'État, de représentant·e·s des collectivités locales (régionale ou départementales), de parlementaires et de personnalités qualifiées en raison de leur engagement dans la vie associative. Le Mouvement Associatif d'Île-de-France désigne 1 personnalité qualifiée pour chaque CDC.

Les CDC et CRC donnent un avis sur les priorités de financement du FDVA. La mise en place de ces commissions, composées d'acteurs divers, favorise la transparence dans l'attribution des financements.

Le Fonds de Développement de la Vie Associative, qu'est-ce que c'est ?

Outil de financement des associations et de leurs projets, il se compose de 2 volets :

- le FDVA 1 dédié à la formation des bénévoles associatifs
- le FDVA 2 pour soutenir le fonctionnement et les actions innovantes des associations

Le FDVA est géré par les services déconcentrés de l'État en charge des politiques d'Éducation Populaire et de Vie Associative.

Le FDVA en Île-de-France (2023)

FDVA 1

700 000 €

2 430 399€ demandés

142 associations financées

216 associations demandeuses

46 associations régionales

38 associations départementales

386 actions de formation financées

617 demandes

FDVA 2

5 608 259 €

28 millions€ demandés

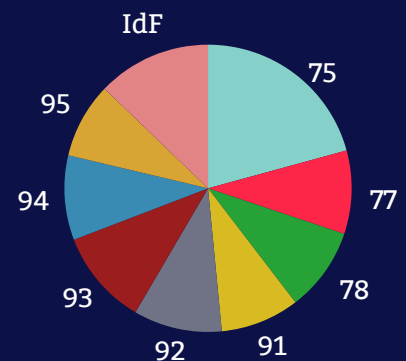
830 associations financées

2 500 associations demandeuses

882 projets financés

2 500 demandes

Répartition de l'enveloppe par département (€)



Source : DRAJES Île-de-France

Personnes désignées par le Mouvement Associatif d'Île-de-France dans les CDC et la CRC (2023)

| | | | |
|----|-----------------|----|------------------|
| 75 | Céline Recchia | 92 | François Henrion |
| 77 | Jacques Remond | 93 | Robert Turgis |
| 78 | Pierre Boissier | 94 | Jacques Guénée |
| 91 | Viviane Monnier | 95 | Florent Paulin |

Le Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER)



Le Mouvement Associatif d'Île-de-France siège dans le 3ème collège, celui des représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région. Le mandat, qui s'achève en 2023, est porté par **Céline Recchia**. Elle participe aux travaux des commissions « Culture et communication » et « Emploi ».

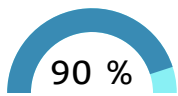
Perspectives 2024

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France continuera à participer aux travaux du CESER puisque son siège a été renouvelé pour un nouveau mandat. Il s'impliquera cette fois-ci dans les commissions Sports & Loisirs » et « Budget & Finances ».

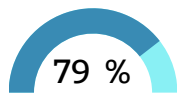
La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)



En Île-de-France, les associations représentent :



des structures de l'ESS



de l'emploi dans l'ESS

Source : CRESS Île-de-France - Observatoire régional de l'ESS

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France est représenté au Conseil d'Administration au sein du collège "Associations" par 4 de ses membres et assure la fonction de vice-président désigné par ce collège, représenté par François Henrion puis par Éric Forti. Sa participation permet de représenter les associations et affirmer leur place dans l'écosystème de l'ESS francilien.

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)



Dispositif qui vise à accompagner les structures de l'ESS et notamment les associations employeuses, dans la pérennisation et le développement de leurs activités et de leurs emplois, le Mouvement Associatif d'Île-de-France participe à la gouvernance régionale au sein du comité stratégique et comité d'orientation régional.

UN ACCOMPAGNEMENT EN 5 ÉTAPES :



Parcours d'une structure accompagnée par le DLA

Promouvoir une vie associative qui vise à développer des projets d'intérêt général sans finalité lucrative et en être le porte-parole

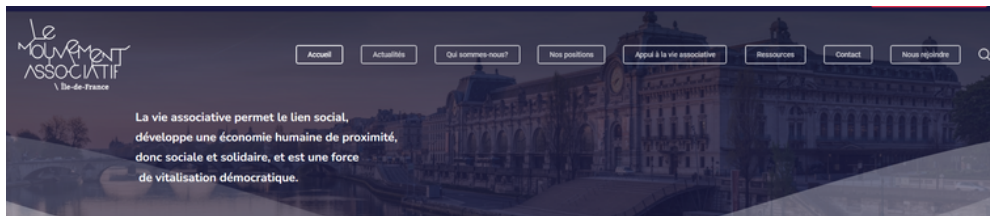
Le Mouvement Associatif d'Île-de-France organise une activité de veille sur l'actualité associative de façon à pouvoir la transmettre à toutes personnes liées à l'activité des acteurs associatifs : dirigeant-e-s associatifs, bénévoles, partenaires institutionnels ...



Ce sont des études et enquêtes sur les évolutions du secteur, des webinaires, des rencontres thématiques, des évolutions législatives ou réglementaires, des appels à projets en cours ... Autant d'informations qui peuvent appuyer l'action des associations franciliennes, nourrir leurs réflexions quant à la mise en œuvre de leurs projets mais aussi celles des acteurs qui les accompagnent ou des acteurs, institutionnels, qui portent des politiques de soutien à la vie associative.

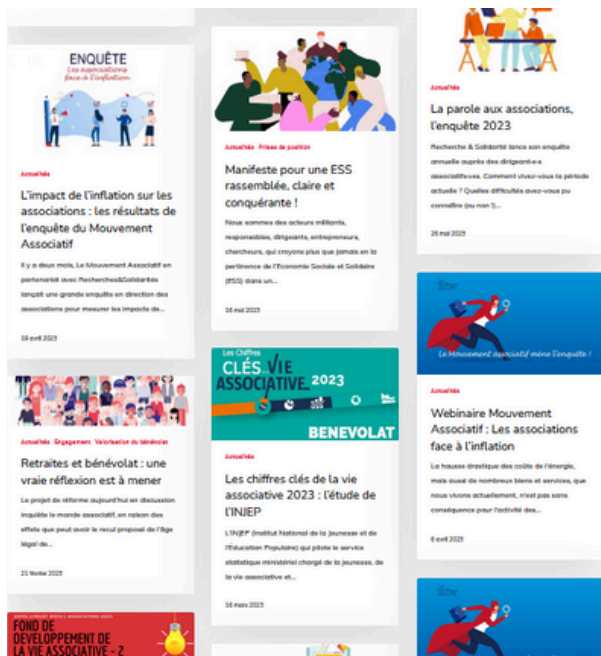
Les outils de communication

Le site Internet



Capture d'écran - Haut de la page d'accueil

Le site Internet est la vitrine de l'activité et de l'actualité de notre organisation et de la vie associative. Le nombre de visites a légèrement augmenté entre 2022 et 2023 mais un travail reste à fournir pour le faire connaître plus largement, qu'il devienne une source de référence sur l'actualité associative francilienne et faire naître des réflexes de fréquentation pour s'informer.



Capture d'écran - page des actualités

La lettre numérique #LesAssociationsFontMouvement

Diffusée en fin d'année à **4 700 destinataires** : associations issues de l'ensemble de la région, acteurs institutionnels de l'État ou des collectivités ou toutes autres personnes intéressées par la vie associative en Île-en-France. **Huit lettres numériques** ont été diffusées en 2023 avec un rythme de parution au moins tous les deux mois. L'ambition pour 2024 est de la publier avec plus de fréquence mensuellement en continuant à agréger plus d'informations diverses.



Capture d'écran - extrait de la lettre numérique de juillet 2023



Capture d'écran - extrait de la lettre numérique d'octobre 2023



Une présence sur le réseau X

(ex Twitter)

Retrouvez-nous sur **@Mouv_Asso_IdF**



Capture d'écran - compte Twitter

Plaidoyer pour la vie associative

Si le Mouvement Associatif d'Île-de-France ne crée pas d'actions de plaidoyer en propre, il participe néanmoins activement au relais sur son territoire du plaidoyer porté nationalement par le Mouvement Associatif.

Retour sur les thématiques de plaidoyer majeurs en 2023.

La défense des libertés associatives

Fidèle à l'esprit de la loi 1er juillet 1901, résolument attaché à la défense des libertés associatives et parce que le Contrat d'Engagement Républicain (CER) lui apparaît comme une menace et un risque d'entrave à l'action associative, le Mouvement Associatif continue à réclamer son retrait, deux ans après son entrée en vigueur. Il défend et met en avant à l'inverse la généralisation de la Charte des Engagements Réciproques qui vise à instaurer entre les associations, l'État et les collectivités locales une relation de partenariat et de confiance pour porter des actions au bénéfice d'un territoire et de ses habitant·e·s.

Dossier de presse :
Bilan de l'impact du
CER 1 an après sa
mise en vigueur



Comprendre le Contrat d'Engagement Républicain

Le CER, issu de la loi confortant le respect des principes de la République, est entré en vigueur le 1er janvier 2022. Toutes les associations sollicitant une subvention, une aide ou un agrément publics ont l'obligation de signer ce contrat dans lequel elles s'engagent à respecter les principes de liberté, égalité, fraternité et le caractère laïque de la République ainsi que s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

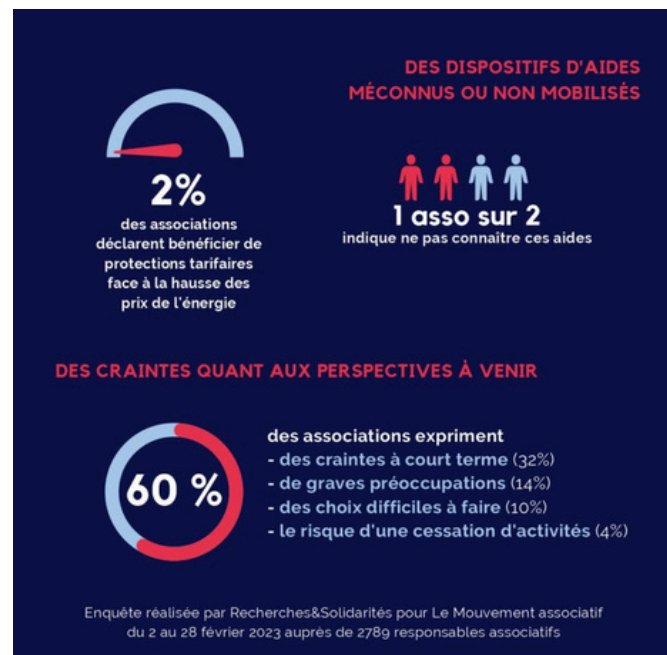
Le respect ou non de ces principes est laissé à la libre appréciation.

Depuis la présentation du projet de loi, le Mouvement Associatif exprime la crainte d'une menace forte sur la liberté d'expression et la capacité d'action des associations. Des craintes qui se sont confirmées dès la première année de mise en œuvre : plusieurs associations se sont fait retirer un soutien de l'État ou d'une collectivité en invoquant le non-respect du CER mais pour un motif éloigné de l'objectif initial affiché de la lutte contre le radicalisme confessionnel.



Les difficultés des associations

Le Mouvement Associatif a réalisé une enquête flash sur l'impact de l'inflation sur les associations que nous avons relayé auprès des associations d'Île-de-France. Cette enquête a permis d'évaluer et objectiver les difficultés financières des associations qui sont causées par les hausses de coûts subies par les associations elles-mêmes ou leurs adhérent·e·s et bénéficiaires qui mènent à une baisse de la participation mais aussi à une baisse des financements publics. Ainsi, 60% des dirigeant·e·s associatifs·ves expriment des préoccupations pour l'avenir dont 30% à court terme avec parfois des craintes de cessation d'activité.



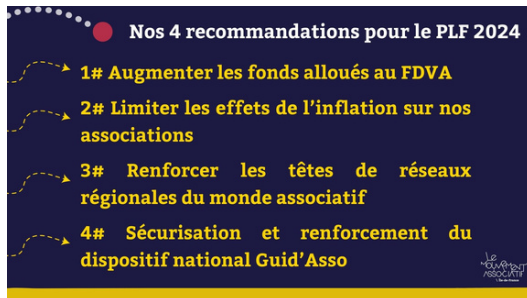
Infographie Le Mouvement Associatif et Recherches & Solidarités - Les associations face à l'inflation : les chiffres clés de l'enquête

De plus, en février 2023 Le Mouvement Associatif alertait sur les conséquences du recul de l'âge de départ à la retraite qui pourrait mener à une baisse de l'engagement, alors que la majorité des bénévoles ont plus de 50 ans. Un impensé dans la réforme des retraites votée au printemps et plus globalement dans les réflexions sur les rapports au travail et au temps libre.



Le projet de loi finances

Le travail de plaidoyer du Mouvement Associatif formule des propositions concrètes pour améliorer le financement des associations, à intégrer dans le projet de loi finance.



Le plaidoyer du Mouvement Associatif a permis d'augmenter le FDVA en augmentant la part versée des comptes bancaires inactifs de 20% à 40%.



Cette année le Mouvement Associatif d'Île-de-France a porté ces propositions directement auprès des député·e-s et sénateurs·trices d'Île-de-France via **un webinaire**, co-animé avec David Ratineau, responsable du plaidoyer au Mouvement Associatif. Une opportunité de leur faire connaître notre organisation, nos actions et positions.

La participation était de 7 parlementaires ou leur représentant·e qui ont montré un véritable intérêt pour les propositions exposées et une volonté affirmée de les porter.

Un format à renouveler l'année suivante pour continuer à diffuser ces propositions et contribuer à renforcer par la loi le financement des associations.

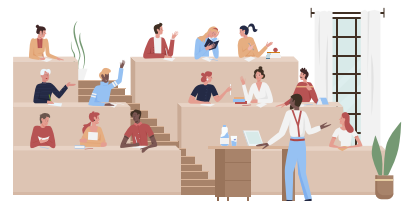
Les liens entre les associations et le milieu universitaire

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France cherche à porter une vision prospective autour du fait associatif.

En 2022, un travail a été initié pour recenser les formations et diplômes universitaires en lien avec le monde associatif dispensés dans les structures d'enseignement supérieur en Île-de-France et recenser les laboratoires de recherche dans les universités franciliennes qui ont pour objet d'étude le fait associatif, l'engagement bénévole. Ce travail d'identification a pu être finalisé en début d'année 2023 et être valorisé sur le site Internet, à disposition des acteurs associatifs.

Projet TerSol

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France a été sollicité en 2022 pour participer au projet de recherche-action TerSol sur l'outillage des associations de proximité en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, piloté par l'Université Paris Lumière sur 2 ans. Nous avons été invité·e-s au comité de pilotage en janvier et avons pu contribuer à la finalisation d'un appel à projet à destination des petites associations.



Proposer des outils pour renforcer l'appui à la Vie Associative et améliorer l'efficacité des membres

Le portail régional de formation des bénévoles

Le Mouvement Associatif d'Île-de-France porte et anime depuis fin 2021 un portail qui recense les actions de formation des bénévoles proposées en Île-de-France. Il vise à valoriser ces formations sur une plate-forme unique à destination des bénévoles, à aider la montée en compétences des bénévoles francilien-ne-s et par conséquent à favoriser l'engagement de bénévoles qui se sentiront ainsi à l'aise et formé-e-s pour remplir leurs missions, également à quantifier le volume de formations de bénévoles mis en œuvre en Île-de-France.

D'abord réservé aux associations qui organisent des formations, doit s'ouvrir en 2024 aux collectivités locales qui mettent en place des formations de bénévoles sur leur territoire.

Il doit aussi permettre, à terme, d'avoir une représentation quantitative du volume de formations des bénévoles mises en place dans la région, en lien avec nos missions de plaidoyer autour du soutien à la formation des bénévoles. Ainsi, en 2023, selon les déclarations des associations organisatrices, 41% des formations inscrites sur le portail étaient financées par le FDVA 1, seul appel à projet spécifiquement dédié à la formation des bénévoles et ouvert à toutes les associations. Les raisons d'un non financement peuvent être multiples : enveloppe du FDVA 1 insuffisante pour répondre aux demandes, dossier de demande de financement incomplet ou insuffisamment justifié, méconnaissance de la structure organisatrice de l'existence de l'appel à projet mais aussi choix de la structure organisatrice de ne pas y répondre ... En tout état de cause, le portail doit être un outil pour appuyer les réflexions autour du soutien à la formation des bénévoles, comme le Mouvement Associatif d'Île-de-France souhaite le défendre auprès des différents partenaires que peuvent être l'État ou le Conseil Régional.

AGENDA DES FORMATIONS

Thèmes - Départements - Mots clés

- 06 mai 2024 Animation des séances d'enseignement du français (dynamisation et gestion de l'hétérogénéité) - Tous Bénévoles - Paris (75)
- 06 mai 2024 **FDVA** Certificat de Formation à la Gestion Associative - Chambre des associations - en ligne
- 13 mai 2024 Comptabilité et gestion financière des associations : niveau intermédiaire - Chambre des associations - en ligne

ANNUAIRE DES ORGANISATEURS

Dans cet annuaire, vous retrouvez l'ensemble des structures inscrites sur le site et classées par ordre alphabétique de leurs acronymes. Grâce à cet annuaire, vous pouvez contacter les structures pour des formations à la demande.

Thèmes - Départements - Mots clés

TROUVEZ LA FORMATION CORRESPONDANT À VOS BESOINS :

Sur ce portail vous trouvez les formations proposées par les associations à destination principale des bénévoles d'Île-de-France. Elles visent à favoriser le développement et la montée en compétences des bénévoles dans les territoires.

Thèmes - Départements - Format - Dates - Mots clés

RECHERCHER

CONCEPTION DE BUDGET PRÉVISIONNEL

THÈME: LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION, LA GESTION DE PROJET
ORGANISATEUR(S): LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - F0193

Initation - Gratuit - 3h00 - Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS
/ Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- Comprendre les principes d'un budget prévisionnel
- S'approprier le plan comptable associatif
- Identifier les différents modes de financement des projets associatifs et construire des hypothèses budgétaires
- Comprendre les articulations budget global - budgets par actions

PLUS D'INFORMATIONS SUR CETTE FORMATION

ACCÉDER À NOTRE SITE - TÉLÉCHARGER LE PDF

26 septembre 2023
18h30-21h30

DÉPARTEMENT (93)
121 rue du Parc
93130 Noisy-le-Sec

POUR S'INSCRIRE
01.48.96.25.25
fo193.appuiasso@orange.fr

FAIRE UNE DEMANDE D'INSCRIPTION AUPRÈS DE LA STRUCTURE

Accéder au portail de formations

QR code

Présentation d'une formation

Ce projet de portail est mis en œuvre également par 6 autres Mouvements Associatifs régionaux. Ainsi, notre portail en Île-de-France est une duplication de portails utilisés dans d'autres régions. Dans l'optique d'une mutualisation de coûts et par solidarité envers les Mouvements Associatifs qui avaient auparavant financé les premiers développements de la plate-forme puis des modules supplémentaires dont nous avons bénéficié, en 2023 c'est le Mouvement Associatif d'Île-de-France qui a pris en charge le financement de 3 nouveaux modules que nous avons conjointement souhaité développé et qui ont ensuite été dupliqués sur d'autres portails régionaux :

- une amélioration du bandeau qui s'affiche à l'ouverture du portail et permet de transmettre des informations aux visiteurs
- de nouveaux modules d'extraction pour les structures organisatrices qui visent à faciliter les possibilités de partage de leur agenda de formation sur leur site Internet, en pdf ...

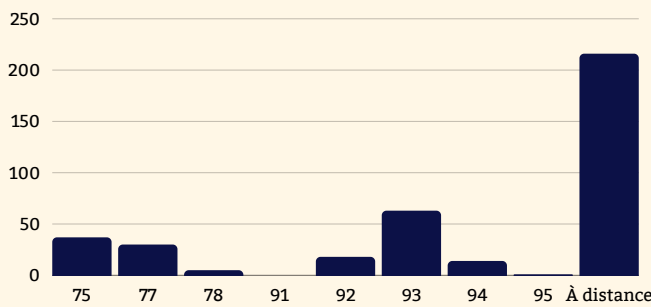
En 2023 et faute de ressources à y consacrer, l'animation du portail a été moins marquée qu'en 2022. Cependant, nous continuons à en parler régulièrement lors de rencontres avec des partenaires ou des associations et invitons systématiquement les associations qui organisent des formations de bénévoles avec lesquelles nous pouvons être en contact à les inscrire sur le portail. En outre, une communication par mail a été envoyée à toutes les associations financées dans le cadre de l'appel à projets FDVA 1 « Formation des bénévoles » puisqu'il est par conséquent certain qu'elles sont amenées à mettre en place des formations.

Le portail en chiffres (2023)

53
structures
organisatrices
dont 1 maison des
associations municipale

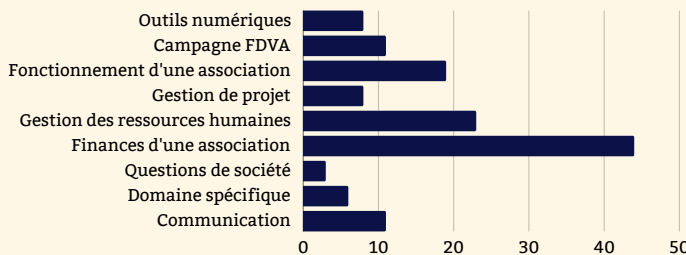
133
formations inscrites
dont 52% à distance
et 48% en présentiel

Répartition géographique des formations inscrites



La répartition du lieu de formation ne dit pas l'origine géographique des bénéficiaires, des formations pouvant être ouvertes à des bénévoles de plusieurs départements ou de toute la région, notamment pour les réseaux organisateurs.

Répartition des formations inscrites par thématique



Les thématiques des formations sont renseignées en fonction d'une catégorisation proposée par le portail. Une formation peut recouvrir plusieurs thématiques, il s'agit-là de celle qui apparaît principale pour la structure organisatrice.



Perspectives 2024

- Continuer à faire connaître le portail aux associations, les inciter à inscrire leurs actions de formation
- Vers la mutualisation des portails régionaux de formation : création d'un site national avec des entrées régionales pour une plus grande diversité de regards sur les enjeux associatifs actuels ou à venir.

Appui au numérique associatif



Après qu'Hello Asso a annoncé se mettre en retrait de l'animation régionale du Point d'Appui au Numérique Associatif (PANA), le Mouvement Associatif d'Île-de-France a souhaité reprendre la suite. Ce programme recense sur une cartographie les acteurs de l'accompagnement au numérique associatif. Par son rôle d'animation régionale, le Mouvement Associatif d'Île-de-France a vocation à mettre en lien ces acteurs et contribuer à leur montée en compétences en organisant des temps de formation ou d'acculturation sur un sujet spécifique lié au numérique, des temps de rencontres et d'échanges de pratiques ou d'outils. L'objectif est de mettre ces acteurs, parfois spécialisés sur les questions numériques, parfois généralistes sur l'accompagnement associatif en capacité de répondre aux sollicitations diverses des associations.



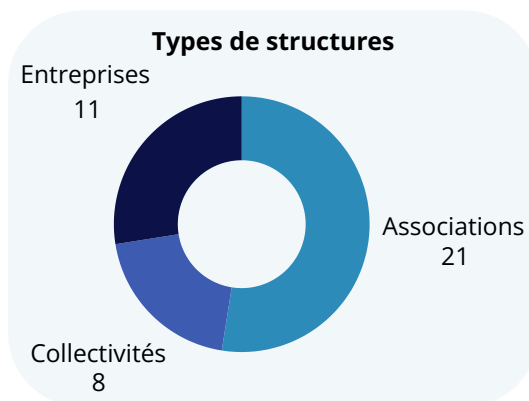
Les acteurs PANA en Île-de-France (2023)

40

acteurs référencés
(après mise à jour)

91 en début d'année

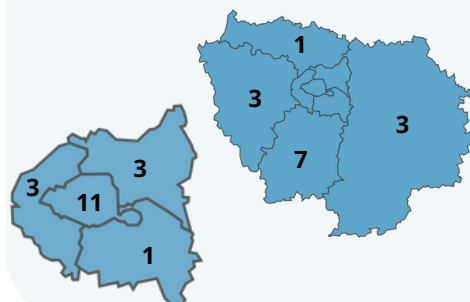
Dans le courant de l'année, une grande mise à jour nationale de la cartographie a été faite, pilotée par HelloAsso. Les structures ont été invitées à mettre à jour les données qu'elles avaient renseignées et ainsi confirmer leur volonté de toujours apparaître référencées. Il en résulte une cartographie actualisée donc plus fiable pour les associations qui recherchent un accompagnement.



Accéder à la cartographie PANA



Nombre de PANA référencés par département



En Île-de-France, le Mouvement Associatif d'Île-de-France a entamé sa mission d'animation en cherchant à connaître les acteurs identifiés PANA. Un questionnaire a été diffusé auquel 1/3 des structures ont répondu. Cela a permis de connaître l'antériorité des acteurs dans le programme et donc de savoir de quels temps d'échanges ou de formations ils avaient pu bénéficier et d'interroger leurs souhaits pour la suite. Un temps de rencontre en ligne a été organisé pour présenter les résultats du questionnaire aux PANA et approfondir sur les besoins de formation et montée en compétences. Au vu des retours, nous avons proposé une visioconférence autour de l'inclusion numérique en invitant Francil'In, hub francilien pour l'inclusion numérique dans le but de comprendre cette notion. Malheureusement, peu d'acteurs ont pu se rendre disponibles pour assister à cette visioconférence.



Perspectives 2024

- Un cycle de webinaires co-animés avec 4 autres Mouvements Associatifs régionaux

Guid'Asso



Guid'Asso vise à structurer, mettre en réseau et donner à voir les acteurs de l'accompagnement associatif sur un territoire. Il répond à plusieurs objectifs :

- donner une meilleure visibilité et lisibilité du réseau des acteurs de l'accompagnement associatif
- renforcer le maillage des acteurs de l'accompagnement associatif pour un accompagnement de proximité
- consolider le modèle économique des acteurs de l'accompagnement associatif
- permettre la mise en compétence des chargé-e-s de mission

Pour cela, les acteurs se positionnent par rapport à 4 labels : Orientation / Information / Accompagnement généraliste / Accompagnement spécialiste afin d'élaborer une cartographie.

L'animation régionale du dispositif est portée conjointement par la DRAJES et le Mouvement Associatif régional.

Préfiguré depuis 2020 dans 3 régions, essaimé dans plusieurs régions depuis 2023, nous espérons que l'Île-de-France puisse intégrer la démarche en 2023. Malheureusement, les ressources humaines nécessaires pour le déploiement n'ont pas pu être mobilisées tout de suite. Le Mouvement Associatif d'Île-de-France est tout de même resté attentif aux évolutions du dispositif auprès du Mouvement Associatif pour pouvoir se mettre en action sans attendre au moment adéquat.

En décembre 2023, une réunion a pu être organisée avec la DRAJES ainsi que la DJEPVA et le Mouvement Associatif, co-animateurs nationaux : Guid'Asso peut démarrer dans notre région !



Perspectives 2024

- Installer la co-animation régionale avec la DRAJES
- Le déploiement de Guid'Asso se fera suivant un calendrier qui reste à co-construire avec l'ensemble des départements, à commencer par les SDJES.
- L'année 2024 devrait être principalement consacrée à faire connaître Guid'Asso, mobiliser les partenaires, les associations, les acteurs de l'accompagnement qui pourraient intégrer le réseau.

Le MOUVEMENT ASSOCIATIF Île-de-France

cadecsif
cadecsif

Cofac
Île-de-France

Crajep
Île-de-France



graine Île-de-France

ILE-DE-FRANCE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

UNAT Île-de-France
Le tourisme
au service des hommes et des territoires

URIOPSS
Île-de-France




Solidarité
femmes
Fédération Nationale
Union Régionale Île-de-France

Contact : Le Mouvement Associatif d'Île-de-France

22 rue Deparcieux - 75014 Paris

iledefrance@lemouvementassociatif.org

<https://lemouvementassociatif-idf.org/>

 @Mouv_Aso_IdF

Avec le soutien de :


RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports